

riale<sup>1</sup>. Si l'on demande leur avis aux conseillers financiers, il ne faut pas les presser beaucoup pour qu'ils répondent qu'avant leur arrivée, le bilan de l'activité des agents civils était à peu près nul. De leur côté, les agents civils laissent entendre que la création de la Commission financière n'était pas indispensable et qu'ils en pouvaient eux-mêmes, aussi bien, remplir les fonctions. Le général Degiorgis est un optimiste ; sa situation éminente en Macédoine, les progrès qu'il a fait faire à la réforme de la gendarmerie, le portent à envisager le présent sans tristesse et l'avenir avec confiance<sup>2</sup>. Les officiers des diverses nationalités, en contact permanent avec les populations, souvent appelés à constater les attentats ou les abus, aux prises, dans les petites villes, avec l'inertie séculaire des administrations turques, se montrent moins satisfaits du résultat des réformes et plus sceptiques sur leur avenir. Parmi ces jugements contradictoires, comment discerner la vérité ? Cependant, un certain nombre de faits positifs sont d'ores et déjà acquis. La réorganisation de la Macédoine, après plusieurs siècles de régime turc, ne saurait être l'œuvre d'un jour ; or les premiers organes de contrôle n'ont été créés qu'en 1904 et la Commission financière ne fonctionne que depuis décembre 1905.

Il serait injuste de dire que l'activité des agents civils n'a pas donné de résultats ; mais il faut, pour apprécier leur œuvre, se placer à leur point de vue.

1. On sait que, depuis que nous écrivions ces lignes, une note austro-russe a, en fait, renoncé à l'article 3 du programme de Müritzsteg (note du 28 septembre 1907). La Porte a demandé, à l'automne 1907, comme nous le faisons prévoir, que les pouvoirs des agents civils, des conseillers financiers et des officiers ne fussent pas renouvelés (Voyez ci-dessous notre chapitre VI).

2. Le général Degiorgis est mort le 13 mars 1908. Il a été remplacé par le général de Robilant, italien comme lui.